

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET
DJEREM

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI



REPUBLIC OF CAMEROON

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

GAROUA-BOULAI COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 008 DU 10³ MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOKO-SIRE
DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
REGION DE L'EST.

Financement : **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2021**

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de **GAROUA-BOULAI**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classes de l'école publique de **YOKO-SIRE** dans la Commune de Garoua-Boulai, département du Lom et Djerem, région de l'Est.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 Travaux préparatoires ;
- Lot 200 Maçonnerie – Élévations- Enduits
- Lot 300 Charpente- couverture- plafond ;
- Lot 400 Menuiseries métalliques- Bois ;
- Lot 500 Peinture;

3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont subdivisés en lot unique :

4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulé du projet	Coût prévisionnel TTC
01	Réhabilitation des salles de classes d'EP.YOKO-SIRE	9 950 000 (Neuf millions neuf cent cinquante mille) Francs CFA

5- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés, par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

◆ Imputation : **55 27 351 01 641216 2222 821** ;

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de GAROUA-BOULAI**, au Secrétariat Général de la **de la Commune de GAROUA-BOULAI TEL : 674 489 333 ; 699 432 843**, sise au quartier BINDIKI, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de GAROUA-BOULAI**, d'une somme non remboursable de **VINGT**

mille (20 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de GAROUA-BOULAI**, au Service Technique Tél : 699 38 7884/677 30 22 01, sise au quartier BINDIKI, dès publication du présent avis.

9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de GAROUA-BOULAI**, au Service Technique Tél : 699 38 7884/677 30 22 01, sise au quartier BINDIKI au plus tard le 31 MAY 2021 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 008 /AONO/C.GB/SG/CIPM/2021

DU 03 MAY 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YOKO-SIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA-BOULAI, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Garoua-Boulai** le 31 MAY 2021 à 13 HEURES précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés de Garoua-Boulai**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 60% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Solvabilité cinq millions (5 000 000)Oui
- 2) Les références de l'EntrepriseOui
- 3) La compréhension du projet Cui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 60% de la note technique, (soit au moins 03 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre vingt dix jours (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

15- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 60 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de GAROUA-BOULAI**, au Service Technique Tél : 699 38 7884/677 30 22 01, sise au quartier BINDIKI

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/GB;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

Garoua-Boulai, le 10 3 MAY 2021

Le Maire

(Maître d'Ouvrage)



[Handwritten signature]

Adamou Abdou